



Sommaire de recherche sur la violence familiale

Comment les communautés de
pratique appuient et favorisent
le changement

Numéro 22 | *mars 2023*



ALLIANCE OF CANADIAN
RESEARCH CENTRES
ON GENDER-BASED VIOLENCE

Ce sommaire a été préparé par le Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants (CREVAWC) au nom de l'Alliance des centres de recherche canadiens sur la violence basée sur le genre.

Le CREVAWC est basé à la Faculté d'éducation de l'Université Western, à London, en Ontario, au Canada, sur les territoires non cédés des nations Anishinaabek, Haudenosaunee, Lūnaapéewak et Chonnonton.

Citation suggérée

Javan, T., Heslop, L., Scott, K., & Jaffe, P. (2023). Comment les communautés de pratique appuient et favorisent le changement. *Sommaire de recherche sur la violence conjugale et le droit de la famille*, 22.

Conception et mise en page

Emily Kumpf, coordonnatrice des communications au CREVAWC

Traduction

Sylvie Rodrigue

Faites-nous part de vos rétroactions sur ce sommaire

Cliquez sur le lien suivant pour nous faire part de vos commentaires sur ce sommaire ou de vos suggestions sur les ressources futures :
https://uwo.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_bQPgoQ57z58PpC6

Inscrivez-vous à notre liste de courriels pour recevoir des renseignements sur les ressources et les webinaires de la VFDF :

<http://eepurl.com/hp7bXT>



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Communautés de pratique en matière de violence familiale et de droit de la famille¹

Le projet *Contribuer à la santé des survivantes de violence familiale dans les procédures de droit de la famille* (appelé Violence familiale et droit de la famille, VFDF) vise à (1) créer un espace de collaboration pour les praticien.ne.s du droit de la famille afin de partager des ressources, comme la formation et l'orientation sur les pratiques tenant compte des traumatismes, et à (2) améliorer la collaboration et la coordination des services juridiques et extrajudiciels qui contribuent à la santé des survivantes de violence familiale qui se retrouvent dans le système de justice familiale. Dans le cadre de ce projet, l'Alliance des centres canadiens de recherche sur la violence basée sur le genre a établi cinq communautés de pratique régionales à l'échelle nationale. Des praticien.ne.s et des fournisseurs de services de divers milieux, y compris des expert.e.s en violence familiale, des survivantes, des avocat.e.s en droit de la famille, des chercheurs et chercheuses, ainsi que des professionnel.le.s de la santé mentale et des services sociaux, participent aux CdP. Les cinq CdP se trouvent aux endroits suivants :

- Colombie-Britannique (FREDA Centre for Research on Violence against Women and Children)
- Winnipeg et les environs (Research and Education for Solutions to Violence and Abuse - RESOLVE)
- Sud-ouest de l'Ontario (Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants - CREVAWC)
- Québec (Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles - RAIV)
- Nouveau-Brunswick (Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale - CMMF).

Chaque CdP se réunit quatre fois par année à l'échelle régionale et deux fois par année à l'échelle nationale afin d'améliorer la collaboration, de déterminer et d'appuyer des stratégies pour améliorer la communication, d'accroître la sensibilisation entre les secteurs, et de discuter des domaines de changement et de les faire progresser.

Le présent sommaire de recherche décrit et évalue le travail de ces communautés de pratique (CdP).

¹ Alliance des centres de recherche canadiens sur la violence fondée sur le sexe - Violence familiale et droit de la famille : <https://www.fvfl-vfdf.ca/home.html>

Qu'est-ce qu'une communauté de pratique et pourquoi est-elle importante?

Une communauté de pratique (CdP) comprend des groupes organisés de personnes qui interagissent régulièrement pour partager leurs connaissances et leur expertise afin d'atteindre un but et un objectif communs (Wenger, McDermott et Snyder, 2002). Les CdP portent généralement sur : l'engagement communautaire ou mutuel (c.-à-d. un sentiment d'appartenance et de communauté parmi les membres), le domaine ou l'entreprise conjointe (c.-à-d. le terrain d'entente pour la participation et l'apprentissage), et la pratique ou le répertoire partagé (c'est-à-dire des connaissances et ressources partagées pour soutenir le travail fait en vue de faire évoluer le domaine) (McKellar, 2019).

Au cours des dernières décennies, l'utilisation des CdP est devenue plus courante dans divers secteurs comme l'éducation, les affaires et les soins de santé. Cette utilisation accrue des CdP est motivée, en partie, par la complexité des problèmes dans tous les domaines de la prestation de services. Il est problématique et difficile de s'attaquer à ces problèmes de façon isolée (McKellar, 2019). Les CdP créent un environnement de collaboration où diverses expertises et expériences sont partagées. Ce partage permet l'apprentissage collectif et l'application des connaissances, ainsi que la résolution créative de problèmes (Amin et Robert, 2008). Les CdP permettent aux personnes nouvellement arrivées sur le terrain d'interagir avec des membres plus expérimentés et d'apprendre de leurs vastes connaissances (Ranmuthugala, Plumb et coll., 2011). De plus, les membres ont l'occasion d'utiliser les connaissances tacites et de les traduire en pratiques fondées sur des données probantes afin de s'attaquer collectivement aux obstacles systémiques et organisationnels.

Les CdP peuvent être organisées avec des membres d'une même organisation (appelées CdP *intraorganisationnelles*). Dans le cadre de ce projet, les membres proviennent de plusieurs organisations, ce qu'on appelle une CdP *extraorganisationnelle*. Par conséquent, l'évaluation actuelle s'inspire de la recherche sur les cadres extraorganisationnels pour orienter l'évaluation (McKellar, 2019).

Évaluation : Comment les répercussions de la communauté de pratique sont mesurées

Au cours des dernières décennies, le domaine de l'évaluation s'est élargi; auparavant, il s'agissait d'évaluer le fonctionnement des programmes sociaux; maintenant, il s'agit de répondre aux questions de recherche sur la *bonne chose à faire et la façon de bien la faire* (McKellar, 2019).

L'évaluation des CdP met généralement l'accent sur l'importance de comprendre le processus d'engagement et d'élaboration des modèles de CdP (évaluation formative), et/ou cherche à mesurer

les résultats (évaluation sommative). Les résultats mettent en évidence ce qui fonctionne et la façon dont la CdP peut être plus efficace. Cette information permet aux organisations d'établir de façon plus délibérée des stratégies pour appuyer et établir des relations avec les parties prenantes et tirer parti des avantages de l'apprentissage et de l'action collectifs (Wegner et coll., 2002; Carman, 2013). Ce projet a utilisé le cadre d'évaluation extraorganisationnelle de McKellear (2019) pour mesurer l'incidence de la CdP en VFDF et déterminer de nouvelles activités possibles et des orientations futures pour les CdP. Les questions de recherche étaient les suivantes :

- Quels principaux enjeux intéressent les membres qui participent à la CdP?
- Quels sont les impacts globaux de la CdP en matière de violence familiale et de droit de la famille (VFDF)?
- La CdP en VFDF a-t-elle eu des impacts régionaux dans le domaine du droit de la famille et de la violence familiale?
- Y a-t-il quelque chose que la CdP en VFDF devrait changer ou faire différemment?

McKellear (2019) propose un cadre d'évaluation multidimensionnel qui met l'accent sur l'effet des CdP. Ce cadre comporte deux dimensions clés : « le **type de valeurs**, qui comprend les différentes façons d'examiner les extrants, les états émergents, les mécanismes ou les résultats liés à une CdP; et le **niveau d'analyse**, c'est-à-dire qui ou quoi est influencé ou ressent les effets de la valeur créée » (McKellear, 2019, p. 58). Le *niveau d'analyse* comprend la personne, le collectif, l'organisation, les parties prenantes externes et le milieu. Le type de valeurs comprend la motivation et la participation, les valeurs relationnelles, tangibles, intangibles, les connaissances et le cognitif, l'apprentissage, l'application, les résultats réalisés et le recadrage.

Dans le cadre de ce projet, trois niveaux d'analyse ont été choisis à partir du cadre McKellear, soit *l'individu*, le *collectif* et le *terrain*. Les questions de recherche ont été conçues pour recueillir les commentaires de membres individuels des CdP à l'échelle du pays afin d'examiner les motivations des membres à participer à la CdP. La création d'un sentiment de communauté et d'un espace partagé pour combler les écarts entre les connaissances et la pratique était un autre critère à explorer. Enfin, il était important de préciser si et comment les réunions des CdP changent ou font évoluer le domaine de pratique.

Le cadre d'évaluation suggère d'analyser davantage les données pour déterminer les valeurs ou les résultats (McKellear, 2019). La catégorisation des thèmes émergents en fonction des *types de valeurs suggérés* (comme la motivation et la participation, ainsi que la valeur relationnelle) permet d'obtenir un aperçu plus complet des valeurs et des résultats générés par les réunions et d'autres activités de la CdP. Ces catégories de valeurs se chevauchent et interagissent les unes avec les autres; elles ne se produisent pas de façon isolée. Dans la section ci-dessous, les valeurs suggérées ont été mises en correspondance avec les données et appliquées à l'interprétation des résultats de l'évaluation dans le cadre de ce projet (McKellear, 2019).

Méthodes

En tout, vingt (20) membres provenant des cinq CdP ont participé à cette recherche. Les associé.e.s de recherche de chaque centre de l'Alliance ont contacté les membres de leur CdP pour leur expliquer le but de l'évaluation et solliciter leur participation. Les personnes qui se sont portées volontaires ont été invitées à participer à une entrevue semi-structurée, virtuellement ou par téléphone. Les entrevues ont duré de 30 à 45 minutes et ont été enregistrées.

Les entrevues ont été menées par des associé.e.s de recherche de l'Alliance d'une région différente pour veiller à ce que les membres de la CdP puissent parler librement des forces et des limites de leur expérience. Par exemple, une associée de recherche de l'Ontario aurait interviewé un membre de la CdP de la Colombie-Britannique.

Une fois l'entrevue terminée, elle a été dépersonnalisée et transcrite. Le contenu des entrevues a été analysé à l'aide de NVivo, et les thèmes et idées émergents ont été cartographiés à l'aide du cadre d'évaluation.

Résultats de l'évaluation

Valeur individuelle : motivation et participation

Dans le cadre de McKellar (2019), les valeurs individuelles sont conceptualisées comme étant le niveau de motivation, d'engagement et d'intérêt des membres de la CdP à participer à une CdP. La motivation est une cible importante pour l'évaluation puisque le développement de la CdP dépend de l'engagement de ses membres. Différents facteurs individuels et collectifs (comme les avantages personnels perçus, le développement de nouvelles compétences ou l'expansion des réseaux sociaux) pourraient motiver les membres à renforcer leur relation avec la CdP (McKellar, 2019). L'un des aspects essentiels de la participation des membres des CdP est la création d'un sentiment de communauté. Les membres ont le sentiment d'appartenir à une communauté de personnes aux vues similaires et de compter les un.e.s pour les autres et pour le groupe (McMillan et Chavis, 1986). Ce sentiment a un lien direct avec la motivation à participer et à partager les connaissances (Nistor et coll., 2014).

Le sentiment de communauté a été constaté dans les résultats de l'évaluation des CdP en VFDF. Bon nombre de participant.e.s ont exprimé leur intérêt à bâtir une communauté de personnes aux vues similaires et avec lesquelles ils et elles pourraient partager des ressources et des connaissances. De plus, le partage des expériences vécues a confirmé la similitude des problèmes et des obstacles rencontrés par les survivantes dans le système juridique et a souligné la nécessité de créer un meilleur soutien pour les survivantes de violence conjugale.

Nous avons certainement un sentiment réel de communauté où chaque personne se sent libre de dire ce qu'elle pense vraiment (membre de la CdP)

C'est très inclusif. C'est très... ça enrichit. Par exemple, on est là, on écoute les gens nous parler, on écoute les discussions sur le sujet ou on écoute les personnes qui parlent. On voit une véritable communauté, une vraie communauté qui se rassemble pour changer les choses et c'est ce dont on a besoin (membre de la CdP).

Les membres de la CdP ont estimé que les réunions et leurs interactions avec d'autres participant.e.s leur ont donné un sentiment d'appartenance à la communauté, ce qui leur a permis de travailler ensemble sur des enjeux et des obstacles systématiques.

Les gens se rencontraient; ils ne savaient même pas que les autres existaient ou à quoi ressemblaient ces programmes. Il s'agit donc de bâtir la communauté, et la prochaine étape consiste à faire ce travail plus approfondi. Comme je l'ai dit, en choisissant des sujets ou des domaines et en y travaillant ensemble dans le cadre d'une véritable coopération.

Les réunions de la CdP ont également permis aux gens de sortir de l'isolement, et leur ont donné l'occasion de se rencontrer et d'établir des liens.

[La participation à la CdP] élimine en quelque sorte le sentiment d'isolement et le sentiment d'être tout seul, n'est-ce pas? Oui, je pense que c'est l'une des forces de la CdP.

Les réunions de la CdP ont rassemblé des membres de divers milieux qui ont partagé leurs connaissances et leurs expériences vécues des luttes et des défis auxquels sont confrontées les survivantes de la violence conjugale lorsqu'elles essaient de s'orienter dans le système de justice familiale.

Pouvoir partager cette expérience vécue, que ce soit la mienne ou celle d'autres victimes avec lesquelles je travaille... vraiment souligner les lacunes parce que nous devons offrir un meilleur soutien et de meilleures ressources. Et nous devons parler du manque de services offerts aux victimes et aux survivantes à l'extérieur des centres urbains.

Dans l'ensemble, les récits des personnes interrogées ont confirmé que les membres de la CdP en VFDF ont réussi à créer un sentiment de communauté parmi les sites. Le fait de se sentir à l'aise et accepté par les membres a été un facteur essentiel qui a motivé les membres à continuer à participer aux CdP.

Valeur relationnelle

La valeur relationnelle fait référence aux aspects structurels et relationnels des CdP, comme l'indiquent la qualité et le nombre de liens entre les membres du groupe. La valeur relationnelle peut améliorer ou diminuer d'autres types de valeurs (McKellar, 2019). Par exemple, l'établissement de liens pourrait faciliter la volonté des membres de partager leurs connaissances. Les valeurs relationnelles des CdP en VFDF ont été créées à l'aide de deux facteurs : (1) la prise de conscience; et (2) le renforcement du sentiment d'autonomisation parmi les membres.

La prise de conscience

La participation à la CdP et les propos des autres membres ont validé le caractère commun des problèmes et des difficultés sur le terrain. De même, le caractère unique des expériences vécues par les fournisseurs de services et les survivantes, compte tenu de leurs antécédents variés, a aussi été mis en lumière.

Pour moi, ça a été d'entendre d'autres travailleurs communautaires partager leurs expériences et se faire l'écho les un.e.s des autres. Ainsi, ils ont une voix plus forte pour sensibiliser les gens à des choses auxquelles je n'avais pas pensé. Ils l'ont peut-être vécu, mais pas moi.

Et les survivantes :

J'ai trouvé que c'était très enrichissant d'interagir avec les autres [et] d'entendre des points de vue différents – d'entendre des avocats, et d'entendre même des membres de l'ensemble de la population, par exemple, les femmes, les communautés autochtones [et] noires, les personnes immigrantes et réfugiées, décrire leurs expériences, et les avocats savent-ils ce qui se passe là?

Le fait de travailler ensemble et de partager l'espace a également permis de sensibiliser les gens au niveau d'engagement des différents membres et de réduire les stéréotypes négatifs qui avaient été véhiculés par les membres de la CdP.

Je pense qu'on a en quelque sorte l'impression que les avocats ne font que flotter au-dessus de tout, et qu'ils s'en fichent; c'est formidable de voir qu'il y a en fait de nombreux avocats qui s'investissent à fond dans ces questions et qui sont très passionnés à ce sujet.

La connexion et le réseautage ont aussi permis aux membres de prendre conscience du soutien présent dans la CdP et de la manière dont ils peuvent l'utiliser.

La CdP nous a permis de mieux connaître les obstacles, mais aussi les mesures de soutien.

L'autonomisation

Le sentiment d'autonomie est une autre valeur relationnelle qui est ressortie des entrevues avec les membres de la CdP. En particulier, la présence d'expertes et experts perçus comme tels dans le domaine et leur ouverture à partager leurs connaissances et leurs expériences avec les membres ont été jugées bénéfiques. Une discussion constructive sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans le système juridique a créé une occasion d'apprentissage pour les survivantes et les fournisseurs de services. Lorsqu'elles travaillaient avec leur avocat, les survivantes étaient plus en mesure d'utiliser les connaissances acquises au sein de la CdP pour exprimer leurs préoccupations, défendre leurs droits et se sentir plus confiantes dans leurs interactions avec le système de justice familiale.

Je pense qu'il est utile d'avoir accès à toutes les connaissances. De pouvoir dire : « Hé, elle sait de quoi elle parle, et elle ne parle pas de VC simplement en tant que victime. »

Le fait que les survivantes partagent la complexité de leur situation avec leur avocat et le tribunal a été considéré comme une étape importante dans l'amélioration du système de justice familiale.

Elles peuvent transmettre cette éducation au tribunal devant le juge; elles éduquent ce juge. Elles l'influencent dans sa prise de décision.

Si les gens qui travaillent dans le domaine juridique savent que les survivant.e.s et les travailleurs en services publics en général vont commencer à s'exprimer, ils doivent surveiller ce qu'ils font et faire attention et peut-être descendre un peu de leurs grands chevaux et commencer à regarder le monde réel dans cette perspective, plutôt que dans une perspective de supériorité.

Il peut aussi être difficile et intimidant pour les avocats et les fournisseurs de services sans antécédents connexes de naviguer dans le système juridique. Par conséquent, en participant aux réunions de la CdP et aux discussions constructives sur le système juridique, les fournisseurs de services et les intervenant.e.s ont pu guider leurs clientes de façon plus compétente.

Cela a sensibilisé de nombreux fournisseurs de services dans de nombreux domaines qui ne connaissaient rien à l'information juridique en général. Les clientes se

présentaient et se faisaient dire : « Eh bien, je suis désolé, vous savez que nous ne savons pas cela. Vous pouvez essayer telle ou telle personne », alors que maintenant elles peuvent parler avec un peu plus de crédibilité et un peu plus de confiance.

Le sentiment d'avoir l'information nécessaire pour fournir des conseils et du soutien a aussi permis aux fournisseurs de services d'élargir leur réseau et de communiquer avec plus de personnes ayant besoin d'aide.

Je me sens très autonomisée et je suis une personne de service. C'est pourquoi je travaille et que j'ai toujours travaillé pour le gouvernement; je suis fonctionnaire le jour et la nuit. C'est pourquoi j'éprouve une grande satisfaction à faire une différence. Je sais que les gens éprouvent de la difficulté, alors même si je peux aider une seule personne... Et si c'est un sommaire ou un webinaire ou autre chose qui leur transmet cette information, tout ce qui leur permet d'améliorer leur situation, c'est très satisfaisant aussi.

Connaissances et valeur tangible

Les autres résultats importants souvent créés par les CdP sont la valeur des connaissances et la valeur tangible. La valeur des connaissances fait référence aux connaissances tacites, le savoir-faire; et aux connaissances explicites, le *savoir* lié à l'information et aux compétences intégrées dans le domaine de la pratique (Ryle, 2009). La participation aux CdP a souvent permis aux membres d'échanger des connaissances et d'accroître leur expertise. Les membres des CdP en VFDF ont partagé et échangé leurs connaissances et leur expertise à plusieurs niveaux. Par exemple, la diversité des antécédents des membres leur a fourni une occasion unique d'apprendre des fournisseurs de services qui travaillent auprès de populations marginalisées, comme les personnes immigrantes.

Par exemple, nous avons aussi une avocate qui défend les intérêts des personnes immigrantes et des personnes réfugiées, et elle nous parle de son expérience en tant qu'avocate membre d'une minorité visible et de la façon dont elle a été traitée par différents avocats. De plus, les connaissances qu'elle apporte – parce qu'elle travaille avec des survivantes de violence, et comme avocate, en tant que membre d'une minorité visible – son travail est plus important parce qu'elle est à l'intérieur. Elle souligne toujours l'importance de tenir compte des différents points de vue.

De plus, la CdP a créé des occasions pour les membres d'acquérir des compétences pratiques et des outils pour améliorer leur prestation de services.

La formation est théorique, mais prendre cette information et la mettre en pratique... J'ai suivi toutes sortes de formations. J'ai suivi, vous savez, une demi-douzaine de cours et des cours tenant compte des traumatismes, mais ils n'ont jamais fait de liens avec la façon de vraiment faire les choses.

McKellar (2019) décrit trois types de connaissances – connaissances codifiées (écrites); connaissances émergentes (travail nouveau ou en cours) et connaissances tacites (sagesse implicite). La présence de chercheuses et chercheurs dans la communauté permet souvent de cerner les lacunes en matière de connaissances et de pratique, et facilite la création de valeurs et de résultats tangibles, comme des documents, des outils et de la formation. Chacune des cinq CdP a généré des connaissances codifiées sous forme de webinaires, de sommaires et de bulletins juridiques. De plus, les discussions en cours entre les membres pendant et après les réunions de la CdP ont contribué au développement de connaissances émergentes. Enfin, le partage de leurs expériences et la diversité de leurs antécédents ont contribué au développement de connaissances tacites partagées et d'outils tangibles. Tous les participants ont indiqué que les réunions de la CdP, les webinaires et les sommaires avaient amélioré leur connaissance du domaine et avaient été un facteur de motivation important pour qu'ils et elles continuent à s'intéresser aux réunions de la CdP.

Les webinaires sont incroyables. Je veux dire, le fait d'avoir des experts qui parlent des différents éléments et sont en mesure de les présenter d'une façon qui me permet de savoir comment je peux l'utiliser!

Les membres de la CdP ont aussi indiqué qu'ils ont adapté ces outils à leurs besoins uniques et qu'ils les ont intégrés dans leur pratique. De nombreux membres ont partagé et distribué ces outils à d'autres dans le domaine de la pratique et au-delà, augmentant ainsi la portée et l'accessibilité de ces outils.

Nous avons partagé cette information avec d'autres. Nous avons supprimé des choses ou apporté des modifications, et nous avons intégré ces modifications dans nos propres exposés pour parler aux femmes autochtones et aux personnes bispirituelles. Nous avons fait beaucoup de travail de sensibilisation grâce à cette information.

Il y a beaucoup d'apprentissage et de webinaires, et cela a été formidable, et je vais vous dire en quoi la communauté de pratique elle-même a été un outil très utile, parce que lorsque je reçois ces courriels, je les envoie non seulement localement ici, mais aussi au procureur responsable de la violence familiale. Ainsi, je les partage avec le procureur de la Couronne qui est responsable des agressions sexuelles et de la violence familiale, et je les partage aussi avec les femmes du Centre pour qu'elles

puissent les partager. Donc, ces nouveaux renseignements, ces webinaires, ces infolettres et ces sommaires et tout le reste sont en quelque sorte diffusés dans tout le pays.

Valeur réalisée

Les CdP visent souvent à améliorer la communauté et le domaine de pratique en facilitant des résultats externes comme la modification des politiques et des pratiques, et la contribution à l'ensemble de la science et du savoir. Dans ce cadre d'évaluation, ces résultats sont appelés *valeur réalisée*. Ces résultats pourraient représenter des objectifs à court terme (1 à 5 ans) ou à long terme (5 à 20 ans) des CdP et pourraient être atteints en fonction du stade de développement des CdP (McKellar, 2019). Les membres de la CdP en VFDF ont indiqué vouloir vraiment changer l'expérience des survivantes de violence familiale dans le système des tribunaux de la famille, (1) en développant une vue d'ensemble des défis intégrés au système et (2) en trouvant des solutions collectives pour aller de l'avant afin de bâtir une vie meilleure pour les survivantes.

Je pense que nous finirons par voir, à l'échelle provinciale et nationale, je l'espère, des changements réels et tangibles grâce à la CdP, plutôt que seulement des avantages pour les personnes qui y participent. J'espère qu'il y aura un consensus plus large sur ce qui peut vraiment changer pour tout le monde, que les gens fassent partie de la CdP actuelle, de la communauté de pratique ou non, ou qu'ils fassent simplement partie de la population en général.

Je pense que c'est l'endroit idéal pour commencer à envisager le changement, car il y a des gens qui ont une expérience vécue et il y a des gens qui travaillent sur le terrain depuis de nombreuses années, d'un côté comme de l'autre, que ce soit dans les maisons d'hébergement, du côté de la justice, ou du côté de l'emploi et de l'éducation. Il y a donc toutes les composantes qui sont impliquées dans la reconstruction de la vie d'une victime survivante de violence familiale.

Discussion

Le présent document de recherche présente les résultats de l'évaluation fondés sur les entrevues des membres de la CdP en VFDF. Les cinq CdP nationales ont été organisées dans le but de faciliter le partage des ressources et de l'information et d'améliorer la collaboration et la coordination des services juridiques et extrajuridiques qui fournissent un soutien aux survivantes de violence familiale se retrouvant dans le système de justice familiale.

Pour évaluer le succès des CdP dans l'atteinte de ces objectifs, nous avons utilisé le cadre de McKellar (2019) pour comprendre la valeur à de multiples niveaux d'analyse : individuel,

collectif et sur le terrain. Le *niveau individuel* était représenté par les membres des CdP qui ont été invité.e.s à participer à des entrevues individuelles pour donner de la rétroaction et commenter leur expérience. Les résultats ont également été analysés au niveau collectif en examinant la valeur des CdP dans leur ensemble ou en tant qu'unité. L'un des objectifs du projet de la VFDF est de combler les lacunes dans les connaissances liées à la violence familiale au sein du système de droit de la famille et d'avoir une incidence sur le champ de pratique dans son ensemble; par conséquent, la façon dont cet objectif a été réalisé au sein de la CdP constitue un autre niveau d'analyse.

L'évaluation a conclu que les CdP ont créé de la valeur pour les membres à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, les CdP ont réussi à créer un sentiment de communauté et de nouveaux liens entre les membres. Les membres ont souligné les avantages d'avoir des voix diversifiées autour de la table, ce qui renforce les liens entre les survivantes ayant de l'expérience vécue et les fournisseurs de services. La création d'un environnement sécuritaire et accueillant a permis aux participant.e.s de faire part de leurs préoccupations et d'exprimer leurs difficultés. Dans l'ensemble, tous les membres qui ont participé aux entrevues ont indiqué vouloir poursuivre leur participation aux CdP à l'avenir.

Les CdP avaient une valeur relationnelle pour leurs membres. Les membres sont d'avis que la participation à ces groupes les a sensibilisés aux points communs des enjeux, mais aussi au caractère unique des expériences vécues par les fournisseurs de services et les survivantes. Tous les membres se sont sentis autonomisés par le fait d'avoir ces connaissances, car ils et elles se sentaient plus à l'aise de naviguer dans diverses parties du système.

Le travail des CdP a permis d'accroître de façon tangible les connaissances et l'échange d'outils et de ressources. Les résultats tangibles, comme les webinaires et les sommaires, ont été très utiles aux membres de la CdP dans leur propre pratique, et leur ont permis de diffuser, à d'autres personnes dans leur domaine de pratique, les connaissances créées.

Enfin, le travail des CdP a été évalué par rapport à leur but ultime – la mesure dans laquelle les collaborations des membres font évoluer le domaine. Les membres ont parlé de la valeur de la voix collective des CdP à l'échelle régionale et nationale dans la promotion du changement. Les entrevues des membres de la CdP semblent indiquer que ce travail est en cours. Après avoir eu l'occasion de communiquer et de partager, les membres de la CdP sont maintenant prêts à relever de plus grands défis et à s'attaquer aux problèmes plus enracinés vécus par les survivantes de la violence familiale dans le système du droit de la famille.

Limites, défis et prochaines étapes

Pour veiller à ce que les membres de la CdP puissent partager librement leurs points de vue, des associé.e.s de recherche de l'extérieur de la province ont mené leurs entrevues. Il est toutefois possible que des biais aient été introduits parce que les membres de la CdP qui se sont portés volontaires pour participer avaient potentiellement des opinions plus positives de la CdP que ceux et celles qui ne l'ont pas fait.

Il est à la fois difficile et essentiel de créer une culture dans laquelle tous les membres de la CdP se sentent en sécurité pour exprimer leur point de vue; les survivantes doivent se sentir valorisées et respectées, et les professionnel.le.s du droit doivent accepter ouvertement les critiques à l'égard des problèmes systémiques généraux et à l'échelle de l'organisme.

La CdP en VFDF continuera à s'élargir et à se diversifier sur les plans démographique et géographique au Canada. L'évaluation de la CdP se fera de façon continue, et les leçons tirées seront utilisées au profit des membres et pour veiller à ce que les efforts de mobilisation des connaissances de la CdP se poursuivent à l'avenir.

Pour en savoir plus sur le projet Contribuer à la santé des survivantes de violence familiale dans les procédures de droit de la famille, rendez-vous sur <https://fvfl-vfdf.ca/> consultez nos centres de recherche partenaires :

The Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children



Western

Centre for Research & Education on
Violence Against Women & Children

<https://www.learningtoendabuse.ca>

Dre. Katreena Scott

The FREDA Centre for Research on Violence Against Women and Children



The FREDA Centre
for Research on Violence
Against Women and Children

<https://www.fredacentre.com>

Dre. Margaret Jackson

Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale

en partenariat avec l'Université St. Thomas



Muriel McQueen
Fergusson Centre
for Family Violence Research



Centre Muriel
McQueen Fergusson
pour la recherche sur la violence familiale

<https://www.unb.ca/mmfc/>

Dre. Catherine Holtmann

Dre. Karla O'Regan

[Site web du professeur](#)

Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles

en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal



Recherches Appliquées et
Interdisciplinaires sur les Violences
intimes, familiales et structurelles

<https://www.raiv.ulaval.ca/fr>

Dre. Geneviève Lessard

Dre. Dominique Bernier

[Site web du professeur Bernier](#)

RESOLVE: Research and Education for Solutions to Violence and Abuse



<https://umanitoba.ca/resolve>

Dre. Kendra Nixon

Références :

Amin, A., & Roberts, J. (2008). Knowing in action: Beyond communities of practice. *Research policy*, 37(2), 353-369. doi:10.1016/j.respol.2007.11.003

Carman, J. G. (2013). Evaluation in an era of accountability unexpected opportunities - A reply to Jill Chouinard. *American Journal of Evaluation*, 34(2), 261-265.

McKellar, K. A. (2019). *Evaluating extra-organizational communities of practice*. University of Toronto (Canada).

McMillan, D. W., & Chavis, D. M. (1986). Sense of community: A definition and theory. *Journal of Community Psychology*, 14(1), 6-23.

Ranmuthugala, G., Plumb, J. J., Cunningham, F. C., Georgiou, A., Westbrook, J. I., & Braithwaite, J. (2011). How and why are communities of practice established in the healthcare sector? A systematic review of the literature. *BMC Health Services Research*, 11(1), 273.

Ryle, G. (2009). *The concept of mind*. New York, NY: Routledge.

Wenger, E., McDermott, R., & Snyder, W. M. (2002). *Cultivating communities of practice: A guide to managing knowledge*. Boston, MA: Harvard Business School Press.